

COMMUNIQUE DE PRESSE

De la part de **BRIGITTE KIEFFER**, directrice académique des Côtes d'Armor

Préparation de la rentrée scolaire 2016

Décisions de carte 1^{er} degré public du 2/02/2016

A la rentrée scolaire 2015, les écoles publiques des Côtes d'Armor ont vu leurs effectifs baisser de 500 élèves, soit deux fois plus qu'attendu. Le département a toutefois gagné 2 postes supplémentaires.

A la rentrée prochaine, en septembre 2016, une nouvelle baisse d'environ 600 élèves est prévue, et à nouveau les Côtes d'Armor bénéficient de 2 postes supplémentaires.

En deux ans, le 1^{er} degré public aura donc gagné 4 postes mais perdu plus de 1000 élèves.

Si, en raison des évolutions d'effectifs, des ouvertures et fermetures de postes sont nécessaires, le nombre moyen d'élèves par classe reste le plus favorable de l'académie, à hauteur de 23.2 précisément, et le nombre d'emplois pour 100 élèves nettement supérieur à celui des autres départements bretons.

Le remplacement des enseignants en congé ou en formation continue, l'octroi de journées hebdomadaires de décharge d'enseignement pour les directeurs d'école, le développement de l'enseignement bilingue français/breton, et l'accompagnement des élèves scolarisés dans les secteurs de l'Education prioritaire ainsi que les quartiers relevant des contrats de ville sont les priorités de la rentrée 2016.

Postes en classe :

Ouvertures : 26.5

- Ecoles maternelles : + 1 à Broons, + 1 à Caulnes, + 0.5 bilingue à Plouézec, + 1 à Saint-Brieuc Guy Ropartz, + 1 à Saint-Brieuc Guébriant.
- Ecoles élémentaires : + 1 bilingue à Bégard élémentaire, + 0.5 à Lannion Woas Wen (Plus de Maîtres Que de Classes), + 1 à Saint-Brieuc La Vallée, + 0.5 bilingue à Plouézec .
- Ecoles primaires : + 1 à Taden, + 1 à Bobital, + 0.5 à Hénanbihen (aide pédagogique pour l'année scolaire 2016/2017), + 1 à Lanrodec, + 0.5 à Lamballe Saint Aaron, + 0.5 à Paimpol Le Bras (Plus de Maîtres Que de Classes), + 0.5 à Saint-Brieuc Cesson Croix rouge, + 1 à Saint-Brieuc Brèche aux cornes.
- Regroupement pédagogique intercommunal : Plestan/Tramain (+ 0.5 à Plestan), Ruca/Saint Potan (+0.5 aide pédagogique pour l'année scolaire 2016/2017).
- Remplacement des maîtres en congé ou en formation : 5 postes dont 2 en Centre Ouest Bretagne.
- Abondement des décharges de direction d'écoles : 7 postes.

Fermetures : 24.5

- Ecoles maternelles : - 1 à Lanvallay (reconsidéré si fusion avec l'école élémentaire), - 0.5 à Grâces, - 1 à Lamballe Lavergne (reconsidéré si fusion avec l'école élémentaire) , - 0.5 à Plénée Jugon, - 1 à Quintin (reconsidéré si fusion avec l'école élémentaire), - 1 à Ploufragan Villes Moisan, - 1 à Pordic. - 0.5 bilingue à Plestin les grèves.
- Ecoles élémentaires : -1 à Plouer/Rance, -1 à Tréguier (reconsidéré si fusion avec l'école maternelle).
- Ecoles primaires : -1 à Yvignac la Tour, -1 à Bégard Trézélan, -1 à Maël Carhaix, -1 Saint Nicolas du Pélem, - 1 à Boquého, - 1 à Noyal, -1 à Erquy, - 1 à Pléneuf Val André, - 1 à Trédrez Locquémeau, - 1 à Ploulec'h, - 1 à Le Vieux Bourg, - 1 à Lanmodez, - 1 à Pontrioux, - 2 à Paimpol.
- Regroupement pédagogique intercommunal : -1 à Quemperven/Lanmérin/Langoat (- 1 à Langoat)

Autres mesures :

- Redéploiement départemental de dispositifs d'aide (RASSED, coordonnateurs, ...) pour assurer un meilleur équilibre territorial.
- Transformation d'un poste itinérant langue vivante régionale (LVR) en itinérant langue vivante étrangère (LVE) allemand.
- Transfert de postes :
 - maternelle bilingue Ploumagoar (0.5) vers élémentaire bilingue Ploumagoar (1) ;
 - maternelle monolingue Plérin Harel de la Noë (1) vers création maternelle bilingue Plérin Harel de la Noë (1) ;
 - maternelle Plouagat (1) vers élémentaire Plouagat (1) sauf si fusion des 2 écoles ;
 - élémentaire Plémet (1) vers maternelle Plémet (1) sauf si fusion des 2 écoles.
 - Possibilité de transférer 0.5 ou 1 poste élémentaire monolingue de Plouézec vers maternelle monolingue Plouézec.